+++++++++++++++++++

LOCQUIREC

S. Kirec ou Guevroc (1) était un des 72 compagnons venus avec saint Tugdual de la Domnonée insulaire. Son maître l'envoya avec douze religieux fonder un monastère qui s'appela Land-Guevroc et qui fut édifié sur une langue de terre à l'embouchure du Menou, sur les ruines d'un poste romain dont on retrouve maints vestiges, là où est encore l'église de Locquirec. Une pièce de terre, à l'est du bourg, porte encore le nom de Parc-ar-Gouent, le champ du monastère. Le saint y demeura six ans. A sa mort, arrivée à Landerneau, en 547, ses religieux vinrent prendre son corps et le ramenèrent au monastère (2).

Plus tard Locquirec devint une trêve de Lanmeur, du diocèse de Dol, enclavée dans l'évêché de Tréguier, et le siège d'une aumônerie de Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. C'était une dépendance de la commanderie du Palacret, unie à celle de La Feuillée au commencement du XVe siècle (3).

⁽¹⁾ Loth, Les noms des Saints bretons, p. 57: Kirec se serait aussi appèlé Guevroc. Guevroc ne peut être qu'un surnom. — Loth, ibid p. 130, distingue ce saint de Kirio.

⁽²⁾ Voir Vies des Saints de la Bretagne Armorique, édit. de Kerdanet, pp. 34 et 19.

⁽³⁾ La commanderie du Palacret avait son chef-lieu au manoir du même nom, à un quart de lieue du bourg de Saint-Laurent, au diocèse de Tréguier. (Guillotin de Corson, La Commanderie de La Feuillée et ses annexes).

« Les commandeurs étaient à Locquirec, seigneurs, patrons et fondateurs, y ayant tout ferme droit, banc, enfeu, accoudoir et escabeau. Ils n'y étaient néanmoins tenus à aucun service, cette église étant desservie et entretenue par les offrandes qui tombent en icelle ».

« L'église était magnifiquement ornée, ayant quatre cloches et tout ce qui est nécessaire au culte. On y voyait en honneur les statues de saint Jean, patron de l'Ordre de Malte, et de saint Kirec, patron du lieu. Dans le cimetière étaient un reliquaire et une croix de pierre avec un crucifix au pied duquel sont en bosse les armes de l'Ordre. A 50 pas du cimetière, le même écusson était gravé sur un autre beau calvaire de granit avec grand nombre de figures et de statues de saints. »

En reconnaissance du patronage de leur église, les fabriciens de Locquirec devaient seulement deux deniers monnaie de rente au commandeur du Palacret (1).

Le dossier 132 G 1 des Arch. Dép. indique un aveu rendu en 1729 au fief du Palacret pour l'église et le presbytère.

L'église actuelle

« La nef est du XIII siècle » (2). — A la façade sud, le portail et les fenêtres sont en ogive.

Ce que nous devons remarquer spécialement dans l'extérieur de l'église de Locquirec c'est le clocher 1634 dont la structure solide offre de la résistance au vent de mer, et se ressent du style des clochers trégorois ; puis l'abside, 1658, avec ses gables et ses pinacles en lanternon. A l'intérieur, notons le maître-autel remanié vers 1880 en y faisant entrer ses éléments de sculpture ancienne qui lui donnent une valeur très appréciable: au dessus du tabernacle le Crucifiement.

« Le retable du maître autel porte en haut relief des scènes de la Passion d'une exécution très archaïque et ayant le caractère du XV° siècle » (1).

Dans les deux côtés du retable, Notre-Seigneur conduit par les bourreaux, le couronnement d'épines, portement de croix, groupe des saintes-femmes, la Véronique et la Sainte-Vierge; bourreaux, soldats, cavaliers, déposition de la croix, mise au sépulcre; tous ces sujets ont une physionomie remarquable et rappellent la facture flamande.

A gauche de la descente de Croix existaient naguère deux cavaliers romains, volés vers 1906, par des touristes pilleurs d'églises. Dans les panneaux du tombeau de l'autel on a appliqué des personnages méplats en bas-relief: saint Claude, saint Jean-Baptiste, saint Jacques, saint Mélar, un saint évêque, saint Nicodème.

Au transept Sud, un retable à colonnes XVII siècle encadre un beau tableau du Rosaire, dû au peintre Cléran (2).

Au dessous, ange portant la tunique du Sauveur.

« L'autel latéral de droite a un tableau de la Cène, l'image du Bon Pasteur sur la porte du tabernacle, et une statue de saint Eloi. Des anges placés aux encoignures du transept portent des instruments de la Passion : l'échelle, la lance, la colonne et la croix » (3).

Statues en vénération; les deux saints patrons: saint Guévroc et saint Jacques. — Sainte-Vierge gothique, entourée d'un arbre de Jessé et encadrée de deux valets portant six bas-reliefs: Annonciation, — Visitation, — Nativité, — Adoration des Mages, — Présentation, — et Fuite en Egypte, — Statue de saint Jean-Baptiste, — saint Eloi, — Notre-Dame de Pitié, — autre

⁽¹⁾ Guillotin de Corson, op. citat. p. 164.

⁽²⁾ Chan. Peyron: Eglises et chapelles du diocèse de Quimper.

⁽¹⁾ Chan. Peyron, ibid.

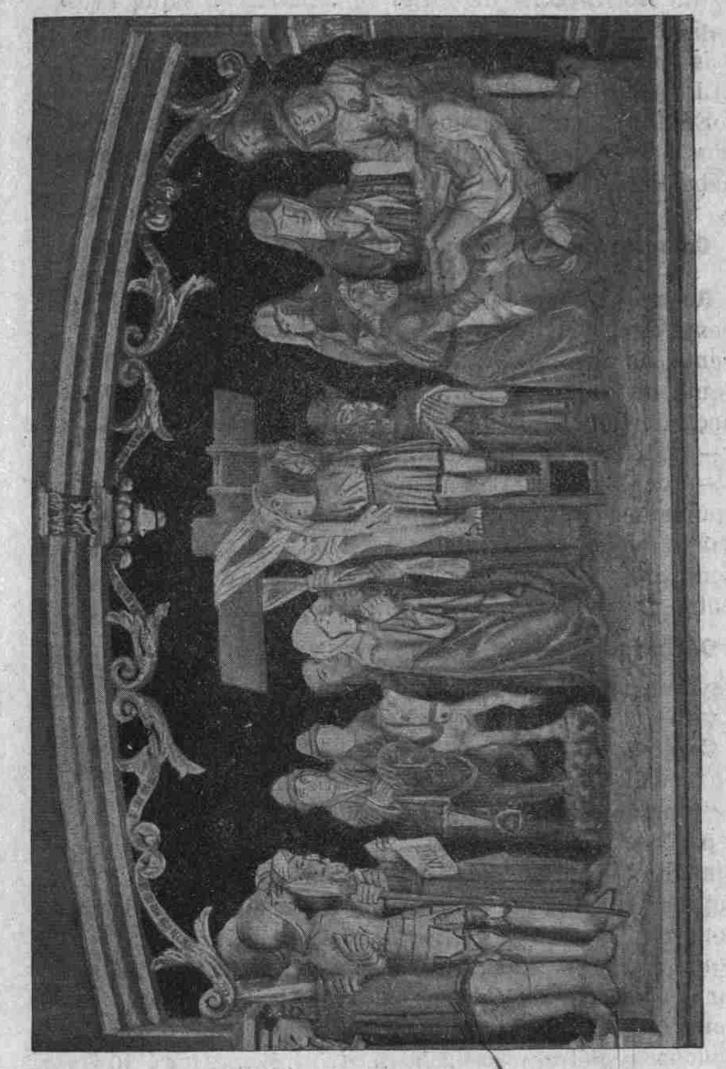
⁽²⁾ Le Congrès marial du Folgoat, p. 364.

⁽³⁾ L. Le Guennec, Guide du pays de Lanmeur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LOCQUIREC. — Retable du Maître-Autel





LOCQUIREC. - Retable du Maître-Autel

petite Notre-Dame de Pitié, en albâtre, — saint Yves assis, dans le genre de celui de Lanmeur. Dans le lambris en bois, peintures d'anges musiciens, signées : CLERAN FECIT, 1712.

En 1679, il est question d'autels du saint Rosaire et plus bas de sainte Anne, à gauche de la nef; de saint Sébastien, et de saint Pierre, à droite.

Comptes du Fabricien, Guillaume Pezron, en 1704

Recettes (charges): quêtes dans l'année, 7 liv. 8 s.

necestes (charges). quetes dans l'annee. Inv. os	140
Vente d'un quartier d'orge dû à la fabrique. 4 liv.	
Vente de fil 7 liv. 10 s	
Vente de lin 6 liv. 10 s	
Reçu de Paul de Lisle, sacristain 18 s	
— d'Efflam le Sachet 1 liv. 10 s	ś.
— de Mme de Coatmen 2 liv. 10 s	
Pour autre lin tombé en offrande 4 liv. 10 s	
Par le moyen de son plat 4 liv. 10 s	
Vente des boisseaux d'orge offerts 5 liv.	
Autre fil 4 liv.	
Décharge :	
Payé aux prêtres de Locquirec pour le ser- vice du mercredi des Quatre-Temps en	
Carême 1 liv.	
Du mardi de Pâques 1 liv.	
Le jour de Monsieur saint Jacques, jour du	
pardon 2 liv.	
Blanchir le linge d'église 1 liv. 5 s	
Payé en rousine pour mettre parmi la cire. 1 liv. 6 des	n.
Pour registres B. M. S 6 liv.	
Pour cierges 6 liv. 15 s	
Au Prédicateur du Carême 6 liv.	
Pour la journée de celui qui a vendu les	
vieux registres 10 s.	
Pour cordes aux cloches 1 liv. 5 s.	10

Pour avoir donné à souper aux soldats de	
la trêve lorsqu'ils étaient en prison (1).	1 liv. 10 s.
Pour papier et timbre	1 liv. 10 s.
Pour le pain bénit	2 liv. 10 s.

(Vers 1730, le pain bénit est fourni par M. le marquis de Coatmen, héritier de Ecuyer Pierre de Lescorre, sieur du Gliviry, et de Constance Le Sparler, sa femme.)

Fondations

Constance Le Sparler donne 6 deniers sur un convenant en Leingouez, le 4 septembre 1615.

Le 2 février 1628, son mari, Pierre de Lescorre, donne à la fabrique un quartier d'orge prélevé sur le convenant de Pouldouar, en la frairie de Penneneac'h.

Ecuyer Pierre Hémery, sieur de Kergadio, mort en 1615, donne 1 boisseau froment, mesure de Morlaix, sur le convenant de Rugunez.

En 1728, le fabricien en charge déclare avoir reçu 57 liv. pour la fondation de la lampe faite par Miss. O. P. Le Rouge, curé.

La fabrique perçoit aussi 1 liv. 10 s. sur Tachen bras an antigou, en Leingouez, au terroir de l'Isle-Blanche.

En 1814, la fabrique ne possède plus comme revenu annuel que 48 fr., et 90 décalitres de froment, ou 10 quartiers, présumés valoir en tout 168 francs.

Confréries

Celle du Rosaire existait dès, au moins, 1694 (2), et même bien avant, car en 1679, François Bouyn, délégué pour la vérification des prééminences, signale du côté gauche du maître autel, l'autel du saint Rosaire. — (En 1854, il y a eu une nouvelle érection de cette confrérie).

⁽¹⁾ Il s'agit sans doute des recrues réfractaires lors des levées de 1704.

⁽²⁾ Arch. Dép. 132 G. 2,

Le 18 février 1753, les fabriques des confréries... de la trêve de Locquirec « représentent qu'il ne tombe point d'aumône dans leur confrérie par le malheur du temps, ce qui les met hors d'état de fournir 6 livres, comme au passé, pour le prédicateur de Carême, pour deux sermons le dimanche et deux sur la semaine », ils demandent à être exemptés de cette contribution, d'autant plus que la quête est suffisante pour la rétribution du prédicateur.

Chapelles

Le recteur Rolland de Cheffontaines en signale deux en 1804: la chapelle gothique de Notre-Dame de Lingouez, à trois quarts de lieue du bourg, et Saint-Ingard à Lezingard, à une lieue.

La 1^{re} dépendait de la seigneurie de Kergadiou; la 2^e était la propriété de la fabrique. D'après M. Le Guennec, elle serait dédiée à saint Milion ou saint Miliau, qui comme saint Ingard (ou Engar), aurait été, d'après la tradition du pays, un des compagnons de saint Kirec.

C'est dans la chapelle de Leingouez qu'eut lieu, en 1658, le mariage de Marie-Sainte de Coëtmen avec René Pastour, sieur de Kerjean (1).

Reliques

Une relique, avec authentique, de saint Jacques devenu patron de la paroisse.

Faits et détails historiques

Il y avait peu de terres nobles à Locquirec. La principale était le fief de Keraël, moyenne justice, qui jouissait de divers droits de coutume à Lanmeur et à son

port de Toul-an-Héry. La famille de Kergarioù le possédait au XVI siècle. En 1680, lorsque Messire Olivier du Parc, seigneur de Keranroux, en Ploujean, l'acquit de la famille Lollivier de Lochrist, le manoir de Keraël était tellement démoli et ruiné, qu'à grand peine put-on en retrouver les vestiges.

Lezengar appartenait aux Le Blonsart, puis aux Kermabon. Il y a un demi-siècle, on voyait encore les armoiries en alliance de ces deux familles dans le vitrail de la chapelle. Sur le rivage, dans l'anse de Toul-an-Héry, jadis Toul-ar-C'hirri (le trou des charrettes) port ducal de Lanmeur au moyen-âge, s'élève un vieux manoir à tourelle nommé La Tour d'Argent. A en juger par les magasins qui l'accompagnent, c'était l'habitation d'un riche marchand. Plus près de Locquirec est le manoir de l'Isle-Blanche, résidence sous Louis XIV d'un notable armateur, Richard de la Haye. Celui-ci y mourut le 14 février 1688 et fut enterré le lendemain dans l'église de Saint-Melaine de Morlaix.

Penénès était un petit fief rattaché au marquisat de Guerrand. On dit qu'il existait une léproserie près de Lezengar, et que cette frairie se trouvait exemptée des dîmes que payait le reste de la trêve.

Le 24 novembre 1589, comparaît pour la trêve de Locquirec devant la Chambre du Conseil de la Sainte-Union de Morlaix, « Jacques Lucas montrant et apparaissant acte et serment du 19° de novembre, signé Duboys Henry, Y. Febven, R. Gallou; A. de Goezbriand, notaire, a répété pareil serment entre les mains de notre dit sieur archidiacre (de Plougastel), et a rendu ledit acte entre les mains du procureur de la ville. Et partant sont les dits paroissiens reçus en ladite Union par eux jurée et suivant les promesses contenues par cet acte » (1).

⁽¹⁾ Le Guennec, Excursion archéologique dans la commune de Guimaëc, p. 58.

⁽¹⁾ A. de Barthélemy, La Chambre du Conseil de la Sainte-Union de Morlaix, cayer pour les affaires de la ville, p. 97.

Les paroissiens de Locquirec semblent être demeurés fidèles à la Ligue, car le 22 mai 1590, ils sont dits mis en la protection et sauvegarde de Mgr le duc de Mercœur et de cette ville de Morlaix, et défense est faite de lever aucuns deniers sur lesdits trêviens (1).

A la Révolution, M. Goasdoué, curé, refusa le serment, ainsi que M. Julien-Joseph-Marie Caulet, vicaire. M. Goasdoué fut remplacé, le 15 avril 1791, par François Pierre, prêtre constitutionnel, qui mourut en septembre 1793. M. Caulet, arrêté le 3 juin 1792 et enfermé au château de Brest, opta pour la déportation en Espagne.

En août 1804, un convoi français escorté par quelques navires de guerre et chassé par les Anglais, se réfugia sous les batteries de Locquirec. Une chaloupe canonnière et une frégate commandée par Legueguen, abandonnées des autres navires, soutinrent vaillamment l'attaque, et, secondées par le feu croisé des deux batteries du château et de Toulenhéry, forcèrent l'ennemi à prendre le large. Le convoi gagna, la nuit suivante, un port plus assuré (2).

Curés ou Vicaires perpétuels sous l'ancien régime

1679. Ollivier Guitton.

1689. Yves de Coëtmen, fils d'Olivier, et de Catherine de Launay.

1706-1707. O. P. Le Rouge.

1727-1737. Jouvin.

1740-1763. François Le Jeune.

1773-1781. J.-M. Le Lay.

1785-1791. François Pierre.

Joseph Hamon, demeurant séparément au bourg, se dit desservant in divinis, en l'église de Locquirec.

LOCQUIREC

Recteurs depuis la Révolution

1803-1806. Rolland de Cheffontaine.

1807. Yves Le Foll, né à Plouguiel, près Tréguier, en 1751.

1810-1823. Jean-René Kerdu-Quillévéré.

1823-1831. Yves Le Foll.

1831-1848. François Calvez.

1848-1853. Jean-Marie Rivoal.

1853-1857. Hervé-Marie Cloarec.

1857-1872. Michel Bihan-Poudec.

1872-1894. Yves-Marie-Théodore Jaffrès.

1894-1905. Michel Le Borgne.

1905-1907. Yves Meudec.

1907-1921. Jacques-Marie Moal.

1921-1923. François Kervellec.

1923. Yves-Marie Le Gall.

Prêtres instituteurs publics

1858. Jean Huon.

1862. Louis-François Deguay.

Au cours du XIX^e siècle, Locquirec a fourni 6 prêtres.

Prééminences

M. Pitre de Lisle du Dreneuc : Armoiries et prééminences des familles bretonnes dans les églises du ressort de Morlaix et de Lanmeur. (1) a donné le procèsverbal des prééminences de la trêve de Locquirec, relevées en 1679 par François Bouyn, seigneur de Rains.

⁽¹⁾ Ibid., p. 97.

⁽²⁾ Collection de pièces inédites ou peu connues concernant l'Histoire, l'Archéologie et la Littérature de l'ancienne province de Bretagne, recueillies et publiées par Le Maout, Imprimeur à Saint-Brieuc, p° 4, Avril 1851, pp. 201-202.

⁽¹⁾ Revue historique de l'Ouest, 1885 et 1886.

« Et ensuite nous nous sommes rendus dans l'église de Locquirec, où nous aurions trouvé miss. Olivier Guitton, curé de ladite trève, dépendant de la commanderie du Palacret, lequel nous a déclaré qu'il ne fait aucune prière nominale en particulier et qu'il n'a nul droit d'une lizière autour de ladite église si ce n'est le commandeur du Palacret.

Et continuant la description des armoyages et écussons de la maîtresse vitre au derrière du grand autel, lequel n'est chargé présentement que de 3 écussons. Le 1er qui était dans le plus haut lieu étant brisé, et nous a dit le sieur Guitton que cet écusson était rempli des armes de la commanderie du Palacret, et le 3° écusson, pareillement brisé, était aux armes du sieur comte de Boyséon. Et avons remarqué qu'il ne reste dans ladite vitre que 3 écussons entiers, le 1er bandé d'or et de sable à 6 pièces qui sont les armes de Trémé-DERN; le 2º et plus bas du même côté de l'évangile, portant de gueules à l'épée d'argent posée en bande la pointé en haut qui sont les armes de LE SPARLER COATCARIC: et le 3°, du côté de l'épitre, à vis d'iceluy est de gueules à 9 annelets d'argent, 3, 3 et 3, avec un audessus qui sont les armes de Kerangouez COETMEN.

Des deux côtés 2 autres écussons sans armes. Et continuant du côté de l'Evangile dudit grand autel hors les balustres d'iceluy, est une vitre à deux soufflets et une rose joignant du côté de l'épître l'autel du saint Rosaire. Dans laquelle rose il y a un écusson en plein portant de gueules à 3 coquilles d'argent, 2 en chef, l'autre en pointe surmonté d'un gantelet de même à l'épervier d'or posé en abyme. (qui est de Lesmeleuc), surmonté d'un casque et ceinturé d'un chapelet à la croix de chevalier de Saint Jean de Jérusalem.

Et dans les 2 soufflets: du côté de l'évangile du grand autel est un écu portant bandé d'or et de sable

à 6 pièces (Trémédern), et dans l'autre soufflet de sable fretté d'or appartenant au sieur de Kerprigent Kermabon (et qui sont les armes du Quenquizou, sieur de Kerpricent paroisse de Plougasnou, fondu en Trogoff, puis en Kermabon).

Plus bas de ladite chapelle (du Rosaire), et hors d'icelle, est l'autel de Sainte Anne dans lequel autel il y a en bosse un écusson écartelé portant au 1 de gueules à la pointe ondée l'azur surmontée d'une main d'argent en pal (qui est Carion), au 2 d'azur au héron d'argent becquetant une tour de même (Le Doubiérer de Gliviry); au 3 d'argent à 3 souches de sable (Le Borgne-Lesquiffiou); au 4 d'argent à la fasce d'azur (Cazin).

Au côté dudit autel du côté de l'Evangile est une vitre portant un écusson des mêmes armes; et au dessous, un banc appartenant au sieur de Rozanganer Carrion, lequel paye par chacun an à a fabrique un q^r d'orge.

Et du côté de l'épître dudit autel, dans la grande nef, à vis le grand autel, est un banc avec un écusson écartelé au 1 et 4 de gueules à 9 annelets d'argent (de Coetmen, s' de Kerangouez et de Kergadiou); au 2 et 3 d'or à 3 chouettes de sable avec un annelet de même en abyme (Hémery, dame Kergadiou et de Leingouez, par de Guimaëc).

Et au dessus dudit banc, dans le 1^{er} pilier, est un écusson en bosse portant les mêmes armes qui appartiennent au s^r de Kerangouez Coetmen de sa maison de Kergadiou.

Et du côté de l'épître du grand autel est une autre chapelle et autel dédié à saint Sébastien, derrière lequel il y a une vitre à 3 écussons. Le 1^{er} et dans la plus haute rose — le 2^e portant bandé d'or et d'azur à 6 pièces au canton de gueules chargé d'une fleur de lys

d'argent (LA HAYE DE LISLE, en Plougasnou), et le 3° de même mi-parti (DE LISLE) et d'argent fretté d'azur (Guicaznou).

Et à vis dudit autel joignant le pignon, est (devant l'autel de saint Pierre), un banc armoyé des armes de Kererault portant d'azur fretté d'argent surmonté d'une fleur de lys de mème, contenant de long 3 pieds et demi et de laize 6 pieds et demi, appartenant à la dame de la Ville-Guihard de sa terre de Trémédern Et les écussons de ladite vitre au sieur Dossac Le Gour pour sa terre de Lisle en Plougasnou.

Et dans le contenant de ladite chapelle est une autre vitre au pignon méridional d'icelle et au-dessus d'une petite porte pour sortir dans le cimetière portant en plein les armes du Palacret. Et au-dessous est un écusson écartelé (de Kerangouez de Coetmen).

Et passant et entré dans la nef de l'église, au-dessous de la chaise du prédicateur, est un banc et arcade, et au-dessus de laquelle est une vitre chargée de 2 écussons, le 1er est de la maison de Langouez portant écartelé au 1 d'azur à 3 fasces d'argent chargé d'hermines sans nombre, au 2 de sable au sygne d'argent (Du Plessis de Kerangoff); au 3 d'azur à la pomme de pin de sinople accompagné de ? roses de même, et au 4 d'argent au sautoir de sable chargé de 4 merlettes de sable. Et au milieu sur le tout est un écusson en abyme écartelé au 1 et 4 d'azur à 3 coquilles d'or (Estienne); au 2 et 3, d'or à 3 chouettes de sable 2 et 1 (Hémery de Kergadiou) Et au-dessous sont les armes dudit sieur de Kerangouez et écartelés

Et sorti de ladite église, avons remarqué au-dessus de la grande porte d'icelle les armes en bosse et en pierre du Palacret, et en haut de la tour un écusson portant en bosse les armes du sieur comte de Boyséon.

Débris et vestiges anciens

« Les vestiges de l'époque (romaine) sont encore nombreux à Locquirec: des briques, des morceaux de ciment en profusion; diverses sépultures découvertes à la Palue, avec deux squelettes; quelques armes; un rouleau de monnaies antiques, dont l'une, portant pour légende Lexobiensis civitas » (1).

« A la pointe de Bec-ar-Chastel, on a trouvé des urnes cinéraires, et des médailles romaines du III° siècle. Un grand nombre de briques à crochets sont entrées comme matériaux dans la construction moderne du bourg » (2).

« Vers' 1850, on a trouvé plusieurs monnaies gauloises en argent imitées des deniers consulaires, et dont l'une était fourrée » (3).

Notabilités (4)

Locquirec a produit un littérateur breton de quelque renommée en la personne de l'abbé J.-M. Le Lay, né dans la trêve le 15 décembre 1749 et cité plus haut comme curé de 1773 à 1781. Lors de la Révolution, il était recteur de Perros-Guirec. Il émigra et se retira en Angleterre, à Borchester, près Portsmouth, où il écrivit un long poème en langue bretonne sur les malheurs de la France. Rentré le 14 octobre 1801 à Perros-Guirec il fut accueilli avec joie par ses paroissiens, restés fidèles à ses enseignements. Il continua de leur prodiguer ses conseils et ses instructions, si éloquentes

⁽¹⁾ Le Maout, loco cit.

⁽²⁾ Flagelle, Statistique monumentale du Finistère, époque romaine, Bull. de la Soc. Arch. du Fin., II, 132.

⁽³⁾ Bull. de la Soc. Arch. du Fin., IV, 118.

⁽⁴⁾ Cette notice intéressante est due à l'obligeance de M. Le Guennec.

dans leur simplicité, qu'elles l'avaient fait suronmmer Teod Aour, Langue d'Or. Pour demeurer au milieu de son troupeau, il refusa le titre de grand vicaire, que voulait lui décerner Mgr Caffarelli, mais il mourut peu après son retour, le 14 juillet 1802, regretté de tous et laissant, avec un nom populaire, la réputation du premier prédicateur breton de son temps.

On connaît au moins 3 éditions de son poème :

- a) Abrege deus a Histoar Revolucion Franc, laget en gouers gant an Autrou Lay, person deus a barous Peros-Quirec, en pad e exil en Bro-Zaoz. — Saint-Brieuc, Prud'homme, 1817.
- b) Réflexionou christen var Revolution Franç rimet vid instruction ar Vretonet Gant an A. Lay, person Perros-Guirec, epad e exil e Brô-Sauz.— E Montroulez, eus a Imprimeri Lédan, 1850, in-12 de 112 p.

Emile Souvestre avait vu une copie manuscrite de ce travail, et la cite dans son ouvrage Le Finistère en 1836, p. 117, sous le titre : An effeyou (!) principal eus a revolution Franç, rimet en Bro sos gand person Peros ac e camaradet.

(c) Abrege deus a Histor Revolution Franç etc. — Guingamp, Tanguy, 1839, in-8.

Il y a sur l'abbé Le Lay une intéressante notice de M. de Penguern dans la Biographie Bretonne (II, 269). Luzel a étudié son poème de la Révolution française dans la Revue de Bretagne et de Vendée, XIX. 1866, 1er sem. p. 304 à 310 et cite de longs passages des neuf chants dont il se compose. « Tous ces chants, dit-il, sont remplis de grandes beautés et souvent d'un souffle vraiment épique... L'auteur est de ceux que le Seigneur embrase du zèle de sa maison. Il s'élève souvent à de grandes hauteurs et rappelle alors les lamentations et les imprécations de Jérémie ».